



Les 3 mois
condensation gaz

VIESSMANN
climat d'innovation

Du 15 septembre au
13 décembre 2011

Les prix baissent, c'est le moment
de choisir le confort !



Profitez des 3 mois condensation gaz pour faire l'acquisition d'une chaudière neuve "haut de gamme" : votre installateur s'engage, en plus de la baisse des prix publics Viessmann, à vous faire profiter d'avantages supplémentaires ! C'est le moment de moderniser votre installation de chauffage !

Choisir une chaudière gaz à condensation c'est...

■ **Les économies d'énergie et d'argent !**

Les chaudières gaz à condensation Viessmann sont économes en énergie. Acquérir une chaudière neuve et à la pointe de la technologie diminue votre facture.

■ **Le confort garanti**

Bénéficiez rapidement et efficacement de l'eau chaude sanitaire dont vous avez besoin. De plus, grâce aux systèmes de régulation Viessmann, vous optimisez votre installation de chauffage en l'adaptant à votre mode de vie.

■ **Un investissement durable**

Les chaudières gaz à condensation Viessmann ont une durée de vie importante. Elles possèdent notamment une grande résistance à la corrosion. Choisir une solution Viessmann, c'est choisir de valoriser son patrimoine immobilier.

■ **Une utilisation optimisée**

Le solaire est un allié supplémentaire de vos économies : couplez votre chaudière avec un chauffe-eau solaire et profitez d'une énergie gratuite. De plus, bénéficiez d'aides financières locales et d'un crédit d'impôt de 45 %*.

■ **La préservation de l'environnement**

La récupération d'énergie grâce à la condensation diminue l'utilisation de ressources naturelles. De plus le brûleur limite les émissions polluantes.

* Selon modalités de la Loi de Finances 2011.

250 € TTC
de remise immédiate

Un professionnel à vos côtés

Votre installateur conseil Viessmann vous permet de bénéficier de nombreux avantages :

- Des conseils pertinents et un diagnostic personnalisé
- L'expertise d'un professionnel proche de chez vous
- Une installation de qualité vous permettant d'allier confort et économies
- Un crédit d'impôt, un taux de TVA réduit, d'éventuelles primes régionales, sur le solaire thermique par exemple.
- Le respect de l'environnement grâce aux énergies nouvelles et renouvelables



La preuve par l'exemple

Pour une maison individuelle répondant aux caractéristiques suivantes : surface 120 m², construite dans les années 1975-1985 en Ile-de-France, correctement isolée, équipée d'une chaudière au sol de plus de 20 ans correctement entretenue, avec production d'eau chaude sanitaire par ballon séparé de 160 l. Consommation annuelle approximative : 36 827 kWh.



Votre équipement



Nouvelle chaudière gaz à condensation Vitodens 222-F type FR2B, 19 kW, avec régulation en fonction de la température extérieure et préparateur d'eau chaude sanitaire intégré (130 l).
Prix public de l'ensemble TVA 5,5 % :
3 415,04 € TTC*

Vos avantages

Crédit d'impôt

13 %** sur chaudière gaz à condensation
22 %** sur régulation programmable

Utilisation

Consommation annuelle de gaz :
22 059 kWh
soit **1 889 € TTC**

Remise immédiate de la part de votre installateur

Economie totale la première année

**Economies
crédit d'impôt :
492 € TTC**

+

**Consommation
annuelle - 40,1 %
768 € TTC**

+

250 € TTC

=

1 510 € TTC

Votre installateur conseil :